



WA
risk solutions



**PROTÉGEZ CE QUI
COMpte VRAIMENT**

AVANCEZ AVEC CONFIANCE

DES COUVERTURES ADAPTÉES À VOS BESOINS À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE VIE

Ces dernières années, après la santé et le changement climatique, la prévoyance est la troisième préoccupation des Suisses et Suisseuses.

Le système suisse des 3 piliers peut sembler complexe, mais il est crucial de comprendre comment il vous protège en cas de difficultés (incapacité, invalidité, décès).

La coordination des couvertures des 3 piliers diffère considérablement en fonction de votre situation personnelle. C'est pourquoi nous vous accompagnons afin de trouver une solution d'assurance personnalisée à chaque étape de votre vie.

UNE ANALYSE PERSONNALISÉE EN TOUTE NEUTRALITÉ AVEC UN DE NOS EXPERTS QUALIFIÉS

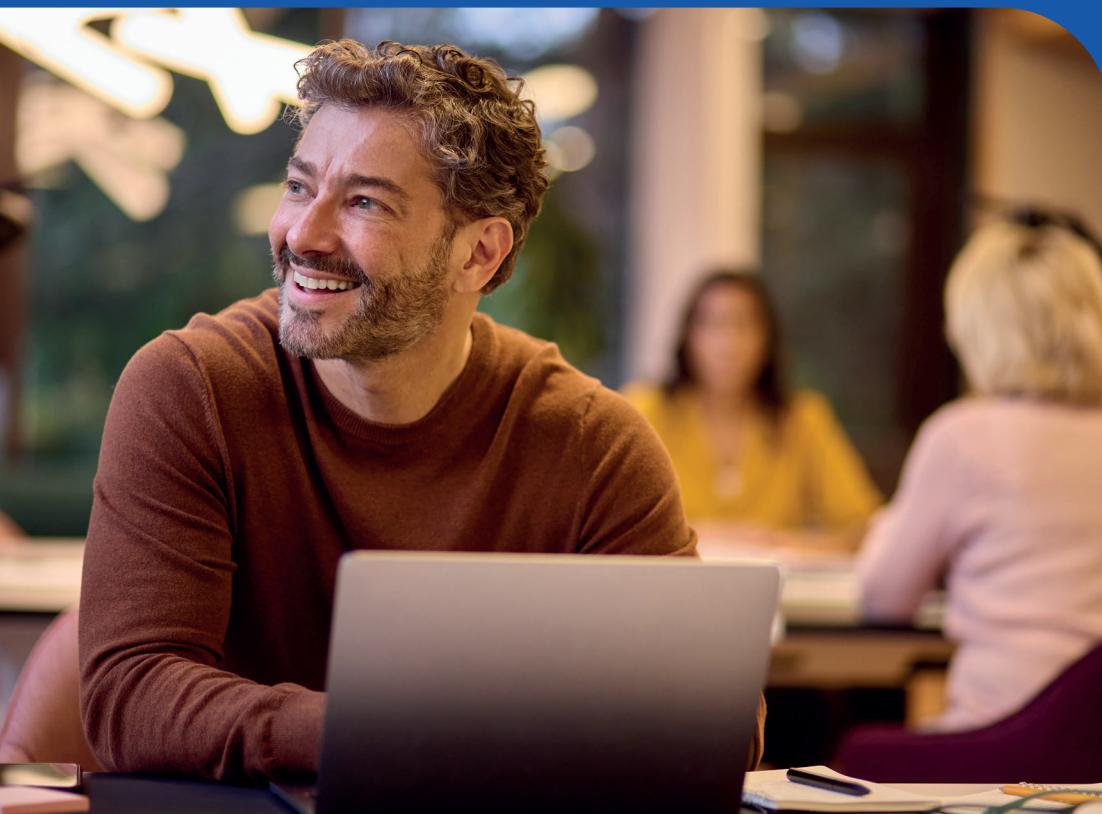
En fonction de votre situation personnelle, nous vous offrons une expertise exclusive en coordonnant les couvertures des 3 piliers: la prévoyance étatique, la prévoyance professionnelle et la prévoyance privée.

Nous détectons les éventuelles lacunes et vous proposons des solutions sur mesure.

Prenons rendez-vous ensemble !



Cliquez ici pour accéder au formulaire de contact



NOS PRESTATIONS

PLANIFICATION FINANCIÈRE DE RETRAITE

Les décisions concernant la retraite sont cruciales et peuvent avoir de forts impacts à long terme.

- Quels sont les avantages et les inconvénients de mon choix entre la rente et le capital de la caisse de pension ?
- Suis-je capable de gérer le capital de ma caisse de pension sur une vingtaine d'années ?
- Une retraite anticipée est-elle financièrement soutenable ? Quelles influences au niveau de l'AVS, de ma caisse de pension ou encore sur ma fortune ?
- Dois-je amortir ma dette hypothécaire à la retraite à la suite de la diminution de mes revenus ? et si je prends du capital ?

Les questions sont souvent multiples et leurs réponses dépendent de plusieurs facteurs financiers et personnels.

Nous constatons que **les rentes du premier et du deuxième pilier ne suffisent plus à garantir un niveau de vie habituel à la retraite**. C'est pourquoi une solution de prévoyance privée adaptée à vos besoins est le meilleur moyen d'atteindre vos objectifs de retraite. **Cela est possible en entreprenant les démarches pour sa retraite suffisamment tôt.**

Nous réalisons une planification financière détaillée et vous accompagnons tout au long de cette dernière avec les démarches administratives et financières à entreprendre.

«ASSUREZ VOTRE SÉRÉNITÉ À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE VIE»

Retraite anticipée ?

De combien aurai-je besoin ?

Quand retirer mes 3^{èmes} piliers ?

Rente ou capital LPP ?

Investir ou pas ?



CONSEIL GLOBAL EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE À CHAQUE SITUATION



L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Qui dit premier emploi, dit première entrée dans la prévoyance professionnelle (2^e pilier). **Notre rôle est de vous aider à y voir plus clair**, à comprendre comment vous êtes assuré, et à compléter les couvertures offertes par votre employeur selon vos besoins personnels **et vos objectifs**.



LE MARIAGE, LE CONCUBINAGE

En prévoyance, les couples en concubinage sont moins protégés que les couples mariés. Selon leur patrimoine, des mesures doivent être anticipées. Les concubins peuvent **se protéger via la prévoyance privée**. Pour les couples mariés, les prestations dépendent de critères comme la durée du mariage, les enfants ou l'âge. Chaque cas est unique et demande un conseil adapté.



LA NAISSANCE D'UN ENFANT ET LA RÉDUCTION DU TAUX D'ACTIVITÉ

À la naissance d'un enfant, il n'est pas rare que **le taux d'activité du couple diminue** ou que les charges augmentent à moyen terme. **La composition de la communauté hérititaire est également modifiée.** C'est pourquoi, examiner la nouvelle situation de prévoyance ainsi que les clauses bénéficiaires des polices existantes et futures est requis et indispensable.



UN CHANGEMENT D'EMPLOI

Une réduction du taux d'activité ou un changement d'employeur **peut avoir un fort impact sur les couvertures en fonction du règlement de la caisse de pension**. Nous vérifions en tout temps que la situation financière est saine et que les couvertures sont adaptées à la nouvelle situation.



DEVENIR INDÉPENDANT

Devenir indépendant bouleverse les assurances sociales et la prévoyance. Les fonds du 2^e pilier sont souvent transférés sur un compte de libre passage ou servent de capital de départ. **Sans obligation de caisse de pension, d'importantes lacunes de couverture apparaissent.** Nous vous aidons à définir les couvertures adaptées à vos besoins.

CONSEIL EN HYPOTHÈQUE



ACHAT IMMOBILIER

Devenir propriétaire influence fortement votre prévoyance, selon votre situation familiale. Une grande partie de l'épargne, respectivement des avoirs du 2^e ou 3^e pilier, est souvent investie. Il est donc essentiel d'être bien assuré et de choisir le bon amortissement. Nous vous aidons aussi à analyser votre capacité financière et à obtenir un prêt hypothécaire.



ASSURER SA CAPACITÉ FINANCIÈRE D'ENDETTEMENT EN TOUT TEMPS

Lors d'un prêt hypothécaire, l'établissement évalue votre solvabilité selon plusieurs critères. Pour garantir cette solvabilité en cas de décès ou d'invalidité, nous réalisons une analyse personnalisée. **Cela permet de définir un amortissement adapté ou dévaluer le revenu minimum pour conserver le logement.**